



## 2<sup>ème</sup> édition du colloque « Guerre - Paix – Climat »

### LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : facteur de guerre ou levier de paix ?

Samedi 12 novembre de 14h à 17h

COP 22 MARRAKECH

Résidence Denis Masson – Institut Français  
Maison Denise Masson, Maison du Dialogue de Marrakech,  
49 Derb Zemrane, Marrakech

#### Ouverture

- ✓ Représentant marocain du Président de la COP 22
- ✓ **Bettina Laville**, Présidente du Comité 21
- ✓ **Nicolas Regaud**, Conseiller auprès du Directeur général des Relations internationales et de la stratégie, Ministère de la Défense

#### Première table ronde : Le changement climatique, facteur de conflits ?

On prête au changement climatique un potentiel déstabilisateur dans la mesure où il est un facteur de stress supplémentaire sur les ressources naturelles dont l'accaparement a toujours été source d'affrontements dans l'Histoire. Il pourrait en ce sens exacerber les conflits déjà existants, notamment sur la question de la disponibilité en eau, et sur la sécurité alimentaire. On évoquera les risques de conflits liés aux mouvements de populations consécutifs à des catastrophes naturelles (court terme) mais également à des dégradations progressives de territoires devenant inhospitaliers. Dans quel contexte de tels phénomènes peuvent-ils provoquer des tensions voire des conflits ?

- ✓ **Patrice Burger**, Président du CARI
- ✓ **Ahmed Adami**, ancien Ministre de la Santé, la déclaration des droits de l'Humanité
- ✓ **Houria Tazi Sadek**, Professeur de droit à l'Université de Casablanca, Chaire Unesco interdisciplinaire pour une gestion durable de l'eau, avocate
- ✓ **Rabia Naciri**, Membre du CNDH et t membre fondatrice de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM)
- ✓ **Nicolas Imbert**, Directeur exécutif de Green Cross France et Territoires

#### Deuxième table ronde : La géopolitique bouleversée par les migrations climatiques ?

On sait que le réchauffement climatique risque de provoquer de nouveaux conflits en ouvrant, via ses manifestations géophysiques, de nouveaux espaces stratégiques, tel l'Arctique, ainsi exposé à l'appétit des puissances. Qu'en est-il réellement ? Y a-t-il déjà des guerres climatiques ? Le traitement médiatique se résume bien souvent à l'évocation de chiffres impossibles à vérifier et contestés parmi les chercheurs (200 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050). La question des migrations climatiques est certainement la plus lourde dans un monde qui érige des murs devant les migrants.

- ✓ **Ibrahim Thaw**, Directeur exécutif adjoint du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE)
- ✓ **Benoit Mayer**, Professeur adjoint, Université chinoise de Hong Kong
- ✓ **Caroline Zickgraf**, CEDEM Université de Liège
- ✓ **Abdullah Saaf**, Directeur du Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, et Directeur du Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales)

## Troisième table ronde : Droit international de l'environnement et adaptation, facteurs de paix ?

La communauté internationale lutte contre le réchauffement climatique d'abord par des mesures internationales, comme la Convention de 1992, le Traité de Kyoto et l'Accord de Paris, mais aussi par des engagements qui, constatant le lien entre les bouleversements provoqués par la hausse des émissions, visent à maintenir la paix malgré eux. On peut citer bien sûr les mesures d'adaptation, au sens où la prévention diminue toujours la violence, mais aussi les mesures onusiennes qui visent au devoir de protéger, à l'ODD 16, visant le maintien de la paix dans le monde, aux projets de déclarations internationales élargissant les droits et devoirs à la protection de la biosphère.

- ✓ **Barbara Bendandi**, représentante de **Monique Barbut**, Directrice exécutive de la Convention de lutte contre la désertification
- ✓ **Emilie Gaillard**, Maître de conférence, Université de Caen
- ✓ **Guillaume Sainteny**, G .S. Conseil, auteur du livre « *Le climat, l'arbre qui cache la forêt* »
- ✓ Une illustration : l'exemple de la grande muraille verte, un représentant du Sénégal
- ✓ **Corinne Lepage**, Avocate, ancienne Ministre, Président du groupe de travail sur la déclaration des droits de l'Humanité

## Conclusion

- ✓ **M Fontan**, représentant du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Développement et de la Francophonie.
- ✓ **Drizz El Yazami**, Président du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc, responsable pôle société civile de la COP22
- ✓ **Bettina Laville**, Présidente du Comité 21, Conseillère d'Etat